



Chambre d'agriculture de l'Ain
recrute un(e) **conseiller(e) juridique**
droit de l'urbanisme et rural
CDD de mission

ENTREPRISE

La chambre d'agriculture de l'Ain est un établissement public agricole, rural et forestier constituant l'interlocuteur de proximité des agriculteurs du département. L'entreprise accompagne le développement d'une agriculture rémunératrice et engagée dans la multi-performance. Elle se positionne comme leader du conseil agricole auprès des agriculteurs, mais aussi comme une interface indispensable entre les collectivités et les acteurs des territoires de l'Ain.

Forte de ses 80 salariés répartis sur plusieurs sites, vous intégrerez une entreprise à taille humaine avec une palette de compétences, une dynamique collective au service des agriculteurs et des collectivités.

Rejoignez-nous !

LE POSTE

Sous la responsabilité du chef de pôle « Développement territorial et aménagement », vous intégrez une équipe de plusieurs collaboratrices-teurs dont la mission est de développer et renforcer la prise en compte de l'agriculture dans les territoires.

LES MISSIONS

Vous travaillez en lien avec les autres conseillers ou partenaires du service juridique, en vous appuyant sur les orientations des élus de la chambre d'agriculture.

Vos missions seront les suivantes :

- Rédiger les avis consulaires en matière d'urbanisme, d'autorisation du droit des sols et en assurer le suivi
- Assurer la veille réglementaire et juridique en matière d'urbanisme et de foncier agricole,
- Répondre aux sollicitations des exploitants ou collectivités territoriales en matière de conseil et de soutien dans leurs questions relatives à l'urbanisme, l'aménagement rural et au foncier agricole,
- Réaliser des évaluations des préjudices subis par les exploitants agricoles lors d'acquisitions immobilières (évictions, dégâts aux cultures ...) en application des protocoles en vigueur

LES CONDITIONS D'EMPLOI

Lieu de travail : Bourg en Bresse avec une mobilité sur l'ensemble du département de l'Ain.

Prise de fonction : à pourvoir dès que possible.

Poste : CDD à objet défini d'une durée minimum de 18 mois

Statut Conseiller sous convention, cadre.

Temps plein (38.5h/semaine et 20 jours de RTT)

Rémunération : indice de base 320 points représentant 24 795 € bruts sur 12 mois. La rémunération pourra être ajustée selon votre expérience.

Mutuelle santé collective (prise en charge à 50% par l'employeur).
Tickets restaurant.

Possibilité de télétravail.

LE PROFIL LES COMPETENCES

De formation supérieure en droit rural et/ou foncier, urbanisme, aménagement du territoire, vous maîtrisez le droit de l'urbanisme, le droit rural et le cadre juridique concernant le foncier agricole (outils de planification urbaine, urbanisme opérationnel, statut du fermage, autorisation d'exploiter ...).

Vous connaissez le fonctionnement technique et économique d'une exploitation agricole et de son contexte économique et administratif (PAC, obligations environnementales, etc.)

Vous maîtrisez les outils bureautiques.

Vous avez capacité à travailler en équipe, vous savez analyser, synthétiser et rédiger des courriers officiels ou des avis.

Vous êtes autonome, organisé dans le travail, vous agissez avec méthode et rigueur.

Vous êtes à l'aise dans la relation et le travail en équipe.

LES CONTACTS

Un renseignement sur le poste :

Laurent JULLIAN-BINARD, responsable du pôle

laurent.jullian-binard@ain.chambagri.fr

Lettre de motivation manuscrite et curriculum vitae à adresser à M. le Directeur avant le 5 septembre 2022.

Chambre d'Agriculture de l'Ain,

4 Avenue du Champ de foire

BP 84

01003 BOURG EN BRESSE

Ou par mail

christelle.perret@ain.chambagri.fr

Pour toute question administrative

Christelle Perret,

04.74.45.47.02

Entretien d'embauche sur convocation, à prévoir mi-septembre 2022 à Bourg en Bresse.

Le 25 août 2022

Le Directeur Général

Pierre Yves CEPPI